

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 03/10/2024 - 34116 - 2016 B 06023 - 818 129 207 - A2J IMMO CONSEIL

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

34/116
Formulaire EDI 2065
pour 2024

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS A2J IMMO CONSEIL	5-7 PLACE DU GENERAL DE GAULLE
SIRET 81812920700028	93220 GAGNY
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées	Immobilier
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	90 671
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%
	Autres PV imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations		
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodécies
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Autres dispositifs
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W
---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065)	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	

H COMPTABILITE INFORMATISEE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI X NON
Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Fiduciaire d'Expertise Comptable 31 ALLEE DE VILLEMOMBLE 93340 LE RAINCY Tél: 0156460030			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 18/05/2024
			Lieu: GAGNY
			Qualité et nom du signataire: Président
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature: STEFANOVIC SANDRINE
Examen de conformité fiscale (ECF)			

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2024						
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065																
I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES																
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même				a		payées par un établissement chargé du service des titres				b						
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)										c						
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées										d						
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)										e						
										f						
										g						
										h						
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)										i						
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI										j						
Montant des revenus répartis (5)										Total (a à h)						
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES																
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.											
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :											
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les							
1			2		3		4		Indemnités forfaitaires.		Rembours-ements.		Indemnités forfaitaires.		Rembour-ements.	
M VASOVIC SLOBODAN ASSOCIE 66 RUE JEANNE D'ARC			90		2023		29 472									
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE																
Mme STEFANOVIC SANDRINE PRESIDENTE 66 RUE JEAN			10		2023											
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE																
K DIVERS																
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION																
REMUNERATIONS																
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)																
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)																
MONS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A										0 %		15 %		19 %		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice																
MVLT réalisée au cours de l'exercice																
MVLT restant à reporter																
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS																
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																

Désignation de l'entreprise : SAS A2J IMMO CONSEIL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 5-7 PLACE DU GENERAL DE GAULLE		93220 GAGNY	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 81812920700028		Néant ☐	
		Exercice N clos le 31/12/2023	
		N-1 31/12/2022	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		2 200 AG	
Fonds commercial (I) AH		105 000 AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		15 670 AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		11 502 AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		23 803 AU	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		6 153 CV	
Créances rattachées à des participations BB		5 000 BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		3 730 BI	
TOTAL (II) BJ		161 556 BK	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		65 530 BY	
Autres créances (3) BZ		6 167 CA	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		133 870 CG	
Charges constatées d'avance (3)* CH		1 000 CI	
TOTAL (III) CJ		206 568 CK	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		368 124 IA	
		21 421 IB	
		346 703 IC	
		504 704 ID	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	
(3) Part à plus d'un an CR			
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations	
Stocks		Créances	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Capital Quaker

Désignation de l'entreprise : SAS A2J IMMO CONSEIL

Neant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :30.000.....)	DA	30 000	30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	3 000	3 000
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	221 399	211 476
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(91 339)	9 923
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	163 061	254 399
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		6 627
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	370	967
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	14 889	5 401
	Dettes fiscales et sociales	DY	40 212	74 453
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	128 171	162 855
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	183 642	250 305
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	346 703	504 704
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	183 642	250 305
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Designation de l'entreprise : SAS A2J IMMO CONSEIL

Neant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	FD		FE		FF				
			FG	207 851	FH		FI	207 851	403 378	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		207 851	FK		FL	207 851	403 378	
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO	2 000			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		205		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 665	10		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	211 516	403 594	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	150 706	145 780	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	2 723	7 782	
	Salaires et traitements*						FY	110 613	180 783	
	Charges sociales (10)						FZ	32 814	53 298	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements*		dont fonds de commerce	HS	GA	5 840	4 741	
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	9	1 005	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	302 705	393 389	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(91 189)	10 205	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	30	273	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	30	273	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(30)	(273)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(91 219)	9 932		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Designation de l'entreprise : SAS A2J IMMO CONSEIL

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		2 000
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		2 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	119	158
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	119	158
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(119)	1 842
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		1 851
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	211 516	405 594
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	302 854	395 671
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(91 339)	9 923
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	18 238	20 295
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		205
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		993
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		dont cotisations Madelin A7	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	AMENDES	119		
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Designation de l'entreprise : SAS A2J IMMO CONSEIL										Neant		*			
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
									Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	122 870	KE		KF				
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9			KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1			KM		KN		KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants]	M2			KP		KQ		KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					[Dont Composants]	M3			KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *						KV	18 726	KW		KX			
		Matériel de transport *						KY		KZ		LA	280		
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	4 797	LC		LD			
	Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes						LK		LL		LM				
	TOTAL III						LN	23 523	LO		LP	280			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T			
		Autres participations						8U	11 153	8V		8W			
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières						1T	3 730	1U		1V					
TOTAL IV						1Q	14 883	1R		1S					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	161 276	ØH		ØJ	280				
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence						
					par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO		LV		LW	122 870	IX	122 870			
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM		MN	18 726	MO	18 726			
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	280	MR	280			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	4 797	MU	4 797			
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB				
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF				
	TOTAL III				IY		NG		NH	23 803	NI	23 803			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW			
		Autres participations				IØ		ØX		ØY	11 153	ØZ	11 153		
Autres titres immobilisés				11		2B		2C		2D					
Prêts et autres immobilisations financières				12		2E		2F	3 730	2G	3 730				
TOTAL IV				13		NJ		NK	14 883	2H	14 883				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		ØK		ØL	161 556	ØM	161 556				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Designation de l'entreprise : SAS A2J IMMO CONSEIL

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	10 946	PF	2 756	PG		PH	13 702
TOTAL I		RK	10 946	RM	2 756	RN		RO	13 702
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	4 347	QE	1 876	QF		QG	6 223
	Matériel de transport	QH		QI	7	QJ		QK	7
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	288	QM	1 201	QN		QO	1 489
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	4 635	QV	3 084	QW		QX	7 719
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	15 581	QP	5 840	QQ		QR	21 421

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales.agenc. et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
Autres immobilisations corporelles	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO		
TOTAL III																
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A2J IMMO CONSEIL

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS A2J IMMO CONSEIL

Neant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	5 000		UM	5 000		UN		
	Prêts (1) (2)		UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières		UT	3 730		UV	3 730		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	65 530		65 530					
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée *)		UO								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	1 851		1 851				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	3 585		3 585				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	731		731					
	Charges constatées d'avance		VS	1 000		1 000					
	TOTAUX			VT	81 427		VU	81 427		VV	
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus de 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	14 889		14 889						
Personnel et comptes rattachés		8C	17 972		17 972						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	9 539		9 539						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	11 033		11 033					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 668		1 668					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	370		370						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	128 171		128 171						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	183 642		VZ	183 642				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	6 627		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A2J IMMO CONSEIL		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 3									
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WA		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		NE	548			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	548					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	119			
	Amendes et pénalités		WJ	119	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ						
	Reintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										Y7			
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %								I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions								WN		
											WO		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			
								Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
										WR	667		
TOTAL I													
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT			
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007) - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs								WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations								WW		
	Produit net des actions et parts d'intérêts :		2A								XB		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										I6			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										WZ		
	Majoration d'amortissement *										XA		
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)		OV		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)		PA		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF		Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC		
				Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB		Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS			
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit		ZI		XG			
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2			
TOTAL II												XH	91 339
III. RÉSULTAT FISCAL													
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI		déficit (II moins I)				XJ	90 671		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL						XL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*													
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN						XO	90 671		

Désignation de l'entreprise : SAS A2J IMMO CONSEIL		Neant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	90 671
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	90 671
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	12 931
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS A2J IMMO CONSEIL													Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	211 476		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	9 923			Dividendes		ZD						
	Prélèvements sur les réserves	OE				Autres répartitions	ZE							
						Report à nouveau	ZF							
							ZG	221 399						
	TOTAL I	OF	221 399			(NB le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	221 399					
RENSEIGNEMENTS DIVERS														
Exercice N :														
Exercice N-1 :														
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7													
	- Engagements de crédit-bail immobilier													
	- Effets portés à l'escompte et non échus													
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance													
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8													
	- Personnel extérieur à l'entreprise													
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)													
	- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages													
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES													
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052													
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE													
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ZS													
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052													
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)													
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations													
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2023)*													
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *													
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *													
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP													
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0													
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice													
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI													
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA			Plus-values à 15 %	JK			Plus-values à 0 %	JL			
						Plus-values à 19 %	JM			Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD			Plus-values à 15 %	JN			Plus-values à 0 %	JO			
						Plus-values à 19 %	JP			Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH			N° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : SAS A2J IMMO CONSEIL

Neant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
(7)		(8)	(9)	(10)			(11)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))						
	CADRE B plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))						
	CADRE C autres plus-value taxable à 19 % (11)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS A2J IMMO CONSEIL

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de N-1				
	N-2				
	N-1				
	N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée N-3				
	différente (art. 39 quaterdecies N-4				
	1ter et 1 quater du CGI) N-5				
	(à préciser) au titre de : N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

7

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Designation de l'entreprise : SAS A2J IMMO CONSEIL

Neant ☒ *

- ☒ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
☒ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ☒ ou 12.8% ☒Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ☒ *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22.8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ☒ *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %		Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③		④
Moins-values nettes	N				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values				Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			À 15 % ou 19 %		
①		②	③			④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N							
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1							
	N-2							
	N-3							
	N-4							
	N-5							
	N-6							
	N-7							
	N-8							
	N-9							
	N-10							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS A2J IMMO CONSEIL		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A2J IMMO CONSEIL				Neant ☐		
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023		Durée en nombre de mois		
				1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :				YP	4	
dont apprentis				YF		
dont handicapés				YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	207 851	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT		
TOTAL 1				OX	207 851	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	1 665	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE		
Subventions d'exploitation reçues				OF	2 000	
Variation positive des stocks				OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT		
TOTAL 2				OM	3 665	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)						
Achats				ON	5 085	
Variation négative des stocks				OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	102 290	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY		
TOTAL 3				OJ	107 375	
IV- Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	104 141	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	104 141	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	207 851	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	4
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX		
Période de référence		GY	01/01/2023	GZ	31/12/2023	
Date de cessation				HR		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 portées en ligne 128						
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOI-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs						

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Neant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET

8 1 8 1 2 9 2 0 7 0 0 0 2 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS A2J IMMO CONSEIL

ADRESSE (voie)

5-7 PLACE DU GENERAL DE GAULLE

CODE POSTAL

93220

VILLE

GAGNY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom de famille

VASOVIC

Prénom(s)

SLOBODAN

Nom d'usage

% de détention

90.00

Nb de parts ou actions

90

Naissance :

Date

130683

N° Département

75

Commune

PARIS

Pays

FR

Adresse :

N°

66

Voie

RUE JEANNE D'ARC

Code postal

94500

Commune

CHAMPIGNY SUR MARNE

Pays

FR

Titre (2)

Mme

Nom de famille

STEFANOVIC

Prénom(s)

SANDRINE

Nom d'usage

% de détention

10.00

Nb de parts ou actions

10

Naissance :

Date

191181

N° Département

75

Commune

PARIS

Pays

FR

Adresse :

N°

66

Voie

RUE JEANNE D'ARC

Code postal

94500

Commune

CHAMPIGNY SUR MARNE

Pays

FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			725.32
12/11/2023 AC PARKING 01 A 10/2024	133.33		
16/12/2023 AC GRENKE 1T2024	54.99		
16/12/2023 AC GRENKE 1T2024	267.00		
16/12/2023 AC GRENKE 1T2024	270.00		
48604000 CHARGE D AVANCE CREDIT BAIL			275.00
15/12/2023 AC CCLS 1T2024	275.00		
41850000 COMMISSIONS A ENCAISSER			56 494.00
31/12/2023 BI COM GAGEAT/STOJANOVIC	5 000.00		
31/12/2023 BI COM BELAUBRE/PEREIRA LEAL	11 394.00		
31/12/2023 BI COM CRESPO/ELBILIA	12 100.00		
31/12/2023 BI COM HINAULT/TIREFORT	13 000.00		
31/12/2023 BI COM BAGUE/COUANNALT	15 000.00		
41852000 GESTION COMMERCIALE A ENCAISSE			9 036.06
31/12/2023 BI GESTION CO 12/2023	9 036.06		
COMPTES DE PASSIF			
40810000 FOURN.FACT.NON PARV			7 500.00
31/12/2023 BI COM INT CABINET BAGUE/COUANNA		7 500.00	
40810100 FNP POSTE			51.89
31/12/2023 BI FNP POSTE 12/2023		51.89	
42820000 DETTES PROV./CONGES PAYES			9 748.41
31/12/2023 BI CONGES A PAYER AU 31/12/2023		9 748.41	
42860000 COMMISSIONS A VERSER			3 328.31
31/12/2023 BI COM S/BELAUBRE/PEREIRA		1 614.15	
31/12/2023 BI COM S/CRESPO/ELBILIA		1 714.16	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
43820000 CHARG.SOC./CONGES A PAYER			3 182.26
31/12/2023 BI CH.S/C.PAYES AU 31/12/2023		3 182.26	
43860000 CH.SOC S/COMMISSIONS A VERSER			1 068.72
31/12/2023 BI S/COM S/BELAUBRE/PEREIRA		518.30	
31/12/2023 BI S/COM S/CRESPO/ELBILIA		550.42	
44860000 TVS A PAYER			548.00
31/12/2023 TV TVS 2023		548.00	
44861000 ETAT PRELEVEMENT A LA SOURCE			654.05
31/12/2023 PA SALAIRES 12/2023		654.05	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE					
Ecritures d'inventaires			Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
67120000 PENALITES AMENDES FISCAL					119.40
06/04/2023 CM AMENDE			29.40		
17/04/2023 CM AMENDE			25.00		
26/06/2023 CM CB AMENDE			30.00		
21/07/2023 CM PAIEMENT CB AMENDE			35.00		

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES		1 189	1 189	100.00
20500000 LOGICIELS	2 200	2 200		
28050000 AMORTISSEMENTS LOGICIELS	2 200	1 011	1 189	117.61
FONDS COMMERCIAL	105 000	105 000		
20700000 FONDS DE COMMERCE	105 000	105 000		
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 168	5 735	1 567	27.32
20810000 DROIT D'ENTREE ORPI	15 670	15 670		
28081000 AMORTISSEMENT DROIT D'ENTREE	11 502	9 935	1 567	15.77
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 084	18 888	2 804	14.84
21810000 INST. GEN., AGEN., AMEN. DI	18 726	18 726		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	280		280	
21830000 MAT. BUREAU, MAT. INFORMA	998	998		
21840000 MOBILIER	3 798	3 798		
28181000 INST. GEN., AGEN., AMEN. DI	6 223	4 347	1 876	43.16
28182000 AMORT. MATERIEL TRANSPORT	7		7	
28183000 AMO. MAT. BUREAU, INFORMA	501	251	250	99.60
28184000 AMORT. MOBILIER	988	37	951	NS
AUTRES PARTICIPATIONS	6 153	6 153		
26101000 PARTICIPATION SOCORPI	3 049	3 049		
26102000 PARTS SOCIALES GIE ORPI	800	800		
26110000 PRIME D'EMISS. PARTS SOC. ORPI	2 304	2 304		
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	5 000	5 000		
26750000 APPORT C/C GIE ORPI	5 000	5 000		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 730	3 730		
27500000 DEPOT GARANTIE LOYER	3 680	3 680		
27540000 CAUTION MATERIEL PRO PUB	50	50		
Total II	140 135	145 695	5 560	3.82
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	65 530	117 389	51 859	44.18
41850000 COMMISSIONS A ENCAISSER	56 494	109 325	52 831	48.32
41852000 GESTION COMMERCIALE A ENCAISSE	9 036	8 064	972	12.05
AUTRES CREANCES	6 167	18 531	12 364	66.72
40100000 FOURNISSEURS	731		731	
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 851	16 044	14 193	88.46
44562000 TAR S/IMMO	0		0	
44566000 TVA DEDUCT. BIENS ET SERV	1 664	1 183	481	40.64
44567000 CREDIT TVA	671		671	
44571200 TVA COLLECTEE 20.00%		1 304	1 304	100.00
44586000 TVA S/FACT. NON PARVENUES	1 250		1 250	
DISPONIBILITES	133 870	219 517	85 646	39.02
51200000 CREDIT MUTUEL	5 700	56 664	50 964	89.94
51220000 BANQUE PALATINE	24 495	80 998	56 503	69.76
51250000 CREDIT MUTUEL CLIENTS GESTION	103 676	81 855	21 820	26.66

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		1 000	3 571	2 571	71.99
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	725	414	311	75.20
48601000	ASSURANCES D'AVANCE		390	390	100.00
48602000	MAINTENANCE D'AVANCE		204	204	100.00
48604000	CHARGE D'AVANCE CREDIT BAIL	275	2 564	2 289	89.27
Total III		206 568	359 009	152 441	42.46
TOTAL GENERAL		346 703	504 704	158 001	31.31

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	30 000	30 000		
10130000 CAPITAL APPELE VERSE	30 000	30 000		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES	3 000	3 000		
10630000 RESERVE LEGALE	3 000	3 000		
REPORT A NOUVEAU	221 399	211 476	9 923	4.69
11000000 REPORT A NOUVEAU	221 399	211 476	9 923	4.69
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	91 339	9 923	101 261	NS
Total I	163 061	254 399	91 339	35.90
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		6 627	6 627	100.00
16410000 PRET FOND DE COMMERCE		6 627	6 627	100.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	370	967	597	61.76
45517000 C/C VASOVIC SLOBODAN	370	967	597	61.76
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	14 889	5 401	9 488	175.66
40100000 FOURNISSEURS	7 338	5 168	2 169	41.97
40810000 FOURN.FACT.NON PARV	7 500	203	7 297	NS
40810100 FNP POSTE	52	30	22	72.68
DETTES FISCALES ET SOCIALES	40 212	74 453	34 241	45.99
42100000 PERSON. REMUNERATION DUE	4 895	7 385	2 490	33.72
42820000 DETTES PROV./CONGES PAYES	9 748	16 009	6 260	39.11
42860000 COMMISSIONS A VERSER	3 328	12 963	9 634	74.32
43100000 SECURITE SOCIALE	3 646	4 655	1 009	21.68
43703000 HUMANIS/MALAKOFF	727	2 371	1 644	69.34
43780000 KLESIA MALAKOFF PREVOYANCE	915	899	16	1.81
43820000 CHARG SOC./CONGES A PAYER	3 182	3 980	798	20.04
43860000 CH.SOC S/COMMISSIONS A VERSER	1 069	4 464	3 396	76.06
44551000 TVA A DECAISSER		1 101	1 101	100.00
44571200 TVA COLLECTEE 20.00%	111		111	
44587000 TCA/FACTURES A ETABLIR	10 922	19 565	8 643	44.18
44702000 TAXE D'APPRENTISSAGE	104	159	55	34.84
44703000 FORMAT. PROFLE CONTINUE	363	219	144	65.79
44860000 TVS A PAYER	548		548	
44861000 ETAT PRELEVEMENT A LA SOURCE	654	684	30	4.38
AUTRES DETTES	128 171	162 855	34 685	21.30
41100000 CLIENTS MANDANTS	24 495	81 000	56 505	69.76
41200000 CLIENTS GESTION	103 676	81 855	21 820	26.66
Total IV	183 642	250 305	66 663	26.63
TOTAL GENERAL	346 703	504 704	158 001	31.31

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	207 851	403 378	195 527	48.47
70631000 TRANSACTIONS IMMOBILIERES	127 632	342 025	214 392	62.68
70631100 HONORAIRES LOCATIONS	2 980	309	2 672	865.30
70633111 HONORAIRES DE GESTION	77 238	61 044	16 194	26.53
Chiffre d'affaires NET	207 851	403 378	195 527	48.47
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	2 000		2 000	
74000000 SUBVENTIONS ASSEDIC	2 000		2 000	
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF. DE CHARGES		205	205	100.00
79100000 TRANSFERT DE CHARGES NON CVAE		205	205	100.00
AUTRES PRODUITS	1 665	10	1 654	NS
75800000 PRODUITS DIV. GESTION COUR	1 665	10	1 654	NS
Total des Produits d'exploitation	211 516	403 594	192 078	47.59
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	150 706	145 780	4 926	3.38
60611000 FOURN. NON STOCK. (ELECT.)	712	743	31	4.22
60614000 CARBURANT	2 421	2 432	12	0.48
60630000 FOUR. D'ENTRETIEN. EQUIPEM	1 452	728	725	99.53
60640000 FOUR. ADMINISTRATIVES	500	404	96	23.73
61100000 SOUS-TRAITANCE DIAGNOSTICS	3 865	2 112	1 753	83.03
61110000 SOUS TRAITANT ETATS DES LIEUX	2 903	2 604	299	11.48
61221000 CITROEN C5 AIRCROSS	9 135	9 919	784	7.90
61221100 CITROEN C3 PURETECH 110 S&S EA	5 160	5 375	215	4.00
61221200 CITROEN C3 PURETECH 83 S&S BVM	2 842	3 901	1 058	27.13
61222000 LEASING ECRAN DYNASCAN	1 100	1 100		
61320000 LOYER AGENCE	16 749	15 849	900	5.68
61321000 LOCATION PARKING	3 600	3 600		
61350000 GRENKE LOC. COPIEUR CANON	2 307	2 279	28	1.25
61351000 LOCATION MACHINE A AFFRANCHIR		220	220	100.00
61353000 LOYER COPIEUR IRC3520I	1 620		1 620	
61354000 LOCATION ACS COM	816	831	15	1.83
61355000 AUTRES LOCATIONS MOBILIERES		145	145	100.00
61400000 CHARGES LOCAT. COPROPRIETE	1 308	879	428	48.73
61520000 ENT. REPAR. BIENS IMMOBIL.	165	662	497	75.10
61552000 ENTRET. VEHICULE	1 472	1 601	129	8.05
61560000 MAINTENANCE PHOTOCOPIEUR	204	720	516	71.64
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	9 374	7 507	1 868	24.88
61610000 ASSCES S/EMPRUNT	368	882	515	58.33
62200000 COMMISSIONS AGENCES	6 250	3 333	2 917	87.50
62210000 COMMISSION ET COUTAGE	99		99	
62220000 COMMISSIONS INTERM.	460		460	
62260000 HONORAIRES	22 794	16 030	6 764	42.20
62270000 FRAIS D'ACTE & CONT.	49	46	4	7.97
62310000 FRAIS DE PUBLICITE	3 500	8 997	5 497	61.09
62311000 PUBLICITE ORPI	16 878	13 406	3 472	25.89
62340000 CADEAUX A LA CLIENT.	690	70	620	880.26
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	729	640	89	13.97
62570000 RECEPTIONS	1 816	3 781	1 965	51.97
62600000 TELECOMMUNICATIONS	2 073	2 244	171	7.62
62601000 FRAIS POSTAUX	635	755	119	15.82
62750000 SERVICES BANCAIRES	981	1 669	688	41.21

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
62810000 COTISATIONS		50		315	265	84.13
62811000 COTISATION ORPI		21 874		27 677	5 803	20.97
62840000 SERV.EXT.FORMATION				96	96	100.00
62842000 AUTRES SERVICES EXTERIEURS		3 752		2 860	892	31.18
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		2 723		7 782	5 060	65.01
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE		670		1 170	500	42.76
63330000 FORMATION CONTINUE		262		4 825	4 563	94.57
63511000 COTIS.FONCIERE DES ENTREPRISES		1 243		1 378	135	9.80
63514000 TAXE SUR VEHICULES DE SOCIETES		548		409	139	33.99
SALAIRES ET TRAITEMENTS		110 613		180 783	70 169	38.81
64110000 PERSONNEL REMUNERATIONS BRUTES		126 003		174 824	48 820	27.93
64120000 PROV.CONGES PAYES		6 260		638	6 899	NS
64130000 COMMISSIONS NEGOCIATEURS		9 634		4 279	13 913	325.16
64140000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS		505		564	59	10.53
64143000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS				478	478	100.00
CHARGES SOCIALES		32 814		53 298	20 484	38.43
64510000 COTIS.SEC.SOCIALE		23 231		37 296	14 065	37.71
64520000 COTISATIONS PREVOY ET MUTUELLE		1 505		1 945	440	22.62
64530000 COTIS.RETRAITE IRPVRP		7 000		12 824	5 823	45.41
64540000 COTISATIONS CHOMAGE		4 973		7 227	2 255	31.19
64550000 CHARGES SOC/PROV.CP		798		1 621	823	50.78
64560000 CH.SOC S/COMMISSIONS A VERSER		3 396		1 300	4 695	361.22
64561000 CH.SOC S/PRIMES				6 174	6 174	100.00
64800000 MEDECINE DU TRAVAIL		298		501	203	40.60
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		5 840		4 741	1 099	23.18
68112000 DOT.AMORT.IMMO.		5 840		4 741	1 099	23.18
AUTRES CHARGES		9		1 005	996	99.11
65110000 REDEVANCE GERCOP				993	993	100.00
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE		9		12	3	22.97
Total des Charges d'exploitation		302 705		393 389	90 684	23.05
Résultat d'exploitation		91 189		10 205	101 394	993.60
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		30		273	243	89.06
66116000 INTERETS S/PRETS		30		273	243	89.06
Total des Charges financières		30		273	243	89.06
Résultat financier		30		273	243	89.06
Résultat courant avant impôts		91 219		9 932	101 151	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION				2 000	2 000	100.00
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS				2 000	2 000	100.00
Total des Produits exceptionnels				2 000	2 000	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	119	158	39	24.43
67120000 PENALITES AMENDES FISCAL	119	158	39	24.43
Total des Charges exceptionnelles	119	158	39	24.43
Résultat exceptionnel	119	1 842	1 961	106.48
IMPOTS SUR LES BENEFICES		1 851	1 851	100.00
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES		1 851	1 851	100.00
Total des produits	211 516	405 594	194 078	47.85
Total des charges	302 854	395 671	92 817	23.46
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	91 339	9 923	101 261	NS

SAS A2J IMMO CONSEIL

5-7 PLACE DU GENERAL DE GAULLE

93220 GAGNY

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

- Détail Soldes Intermédiaires de Gestion

Fiduciaire d'Expertise Comptable KELYOR
31 ALLEE DE VILLEMOMBLE

93340 LE RAINCY
0156460030

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2023 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2022 12	% CA	Exercice N-2 31/12/2021 12	% CA
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	207 851	100.00	403 378	100.00	570 962	100.00
PRODUCTION VENDUE	207 851	100.00	403 378	100.00	570 962	100.00
70631000 TRANSACTIONS IMMOBILIERES	127 632	61.41	342 025	84.79	520 382	91.14
70631100 HONORAIRES LOCATIONS	2 980	1.43	309	0.08		
70633111 HONORAIRES DE GESTION	77 238	37.16	61 044	15.13	50 580	8.86
PRODUCTION DE L'EXERCICE	207 851	100.00	403 378	100.00	570 962	100.00
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	207 851	100.00	403 378	100.00	570 962	100.00
MARGE BRUTE GLOBALE	207 851	100.00	403 378	100.00	570 962	100.00
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	150 706	72.51	145 780	36.14	156 024	27.33
60611000 FOURN.NON STOCK.(ELECT)	712	0.34	743	0.18	768	0.13
60614000 CARBURANT	2 421	1.16	2 432	0.60	1 726	0.30
60630000 FOUR.D'ENTRETIEN,EQUIPEM	1 452	0.70	728	0.18	5 080	0.89
60640000 FOUR.ADMINISTRATIVES	500	0.24	404	0.10	1 647	0.29
61100000 SOUS-TRAITANT DIAGNOSTICS	3 865	1.86	2 112	0.52	6 490	1.14
61110000 SOUS TRAITANT ETATS DES LIEUX	2 903	1.40	2 604	0.65	375	0.07
61220000 CREDIT BAIL CITROEN C4 PICASSO					2 450	0.43
61221000 CITROEN C5 AIRCROSS	9 135	4.40	9 919	2.46	7 469	1.31
61221100 CITROEN C3 PURETECH 110 S&S EA	5 160	2.48	5 375	1.33	4 187	0.73
61221200 CITROEN C3 PURETECH 83 S&S BVM	2 842	1.37	3 901	0.97		
61222000 LEASING ECRAN DYNASCAN	1 100	0.53	1 100	0.27	1 100	0.19
61320000 LOYER AGENCE	16 749	8.06	15 849	3.93	15 558	2.72
61321000 LOCATION PARKING	3 600	1.73	3 600	0.89	3 000	0.53
61350000 GRENKE LOC.COPIEUR CANON	2 307	1.11	2 279	0.56	2 013	0.35
61351000 LOCATION MACHINE A AFFRANCHIR			220	0.05	76	0.01
61353000 LOYER COPIEUR IRC3520I	1 620	0.78			1 174	0.21
61354000 LOCATION ACS COM	816	0.39	831	0.21	448	0.08
61355000 AUTRES LOCATIONS MOBILIERES			145	0.04	180	0.03
61400000 CHARGES LOCAT.COPROPRIETE	1 308	0.63	879	0.22	944	0.17
61520000 ENT.REPAR.BIENS IMMOBIL.	165	0.08	662	0.16	1 699	0.30
61552000 ENTRET.VEHICULE	1 472	0.71	1 601	0.40	1 206	0.21
61560000 MAINTENANCE PHOTOCOPIEUR	204	0.10	720	0.18	251	0.04
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	9 374	4.51	7 507	1.86	5 715	1.00
61610000 ASSCES S/EMPRUNT	368	0.18	882	0.22	882	0.15
62200000 COMMISSIONS AGENCES	6 250	3.01	3 333	0.83	2 083	0.36
62210000 COMMISSION ET COUTAGE	99	0.05				
62220000 COMMISSIONS INTERM.	460	0.22				
62221000 COMMISS.INTERM.EXO TVA					1 500	0.26
62260000 HONORAIRES	22 794	10.97	16 030	3.97	15 456	2.71
62270000 FRAIS D'ACTE & CONT.	49	0.02	46	0.01	92	0.02
62310000 FRAIS DE PUBLICITE	3 500	1.68	8 997	2.23	9 158	1.60
62311000 PUBLICITE ORPI	16 878	8.12	13 406	3.32	15 384	2.69
62340000 CADEAUX A LA CLIENT.	690	0.33	70	0.02	11 034	1.93
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	729	0.35	640	0.16	4 258	0.75
62570000 RECEPTIONS	1 816	0.87	3 781	0.94	4 138	0.72
62600000 TELECOMMUNICATIONS	2 073	1.00	2 244	0.56	2 316	0.41
62601000 FRAIS POSTAUX	635	0.31	755	0.19	1 624	0.28
62750000 SERVICES BANCAIRES	981	0.47	1 669	0.41	1 192	0.21
62810000 COTISATIONS	50	0.02	315	0.08	25	0.00
62811000 COTISATION ORPI	21 874	10.52	27 677	6.86	21 623	3.79
62840000 SERV.EXT.FORMATION			96	0.02		

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2023 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2022 12	% CA	Exercice N-2 31/12/2021 12	% CA
62842000 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	3 752	1.80	2 860	0.71	1 705	0.30
VALEUR AJOUTEE	57 145	27.49	257 598	63.86	414 938	72.67
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	2 000	0.96				
74000000 SUBVENTIONS ASSEDIC	2 000	0.96				
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 723	1.31	7 782	1.93	7 718	1.35
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	670	0.32	1 170	0.29	1 102	0.19
63330000 FORMATION CONTINUE	262	0.13	4 825	1.20	4 977	0.87
63511000 COTIS.FONCIERE DES ENTREPRISES	1 243	0.60	1 378	0.34	1 266	0.22
63514000 TAXE SUR VEHICULES DE SOCIETES	548	0.26	409	0.10	83	0.01
63540000 DROITS D'ENREGISTREMENT					291	0.05
SALAIRES DU PERSONNEL	110 613	53.22	180 783	44.82	227 763	39.89
64110000 PERSONNEL REMUNERATIONS BRUTES	126 003	60.62	174 824	43.34	211 406	37.03
64120000 PROV.CONGES PAYES	6 260	3.01	638	0.16	939	0.16
64130000 COMMISSIONS NEGOCIATEURS	9 634	4.64	4 279	1.06	2 974	0.52
64131000 PRIMES					3 200	0.56
64140000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	505	0.24	564	0.14	1 391	0.24
64141000 INDEMNITE AVANTAGE ACTIV PARTI					1 181	0.21
64143000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS			478	0.12	8 550	1.50
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL	32 814	15.79	53 298	13.21	66 771	11.69
64510000 COTIS.SEC.SOCIALE	23 231	11.18	37 296	9.25	35 570	6.23
64520000 COTISATIONS PREVOY.ET MUTUELLE	1 505	0.72	1 945	0.48	2 766	0.48
64530000 COTIS.RETRAITE IRPVRP	7 000	3.37	12 824	3.18	14 272	2.50
64540000 COTISATIONS CHOMAGE	4 973	2.39	7 227	1.79	7 823	1.37
64550000 CHARGES SOC/PROV.CP	798	0.38	1 621	0.40	612	0.11
64560000 CH.SOC S/COMMISSIONS A VERSER	3 396	1.63	1 300	0.32	1 566	0.27
64561000 CH.SOC S/PRIMES			6 174	1.53	1 694	0.30
64700000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL					2 000	0.35
64800000 MEDECINE DU TRAVAIL	298	0.14	501	0.12	468	0.08
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	87 005	41.86	15 735	3.90	112 686	19.74
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 665	0.80	10		4	
75800000 PRODUITS DIV.GESTION COUR	1 665	0.80	10	0.00	4	0.00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9		1 005	0.25	1 193	0.21
65110000 REDEVANCE GERCOP			993	0.25	1 188	0.21
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	9	0.00	12	0.00	5	0.00
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES			205	0.05	619	0.11
79100000 TRANSFERT DE CHARGES NON CVAE			205	0.05	619	0.11
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	5 840	2.81	4 741	1.18	3 273	0.57
68111000 DOTATIONS AMORT.IMMO.INCORP.					1 567	0.27
68112000 DOT.AMORT.IMMO.	5 840	2.81	4 741	1.18	1 706	0.30

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2023	% CA	Exercice N-1 31/12/2022	% CA	Exercice N-2 31/12/2021	% CA
RESULTAT D'EXPLOITATION	91 189	43.87	10 205	2.53	108 843	19.06
CHARGES FINANCIERES	30	0.01	273	0.07	553	0.10
66116000 INTERETS S/PRETS	30	0.01	273	0.07	553	0.10
RESULTAT COURANT	91 219	43.89	9 932	2.46	108 290	18.97
PRODUITS EXCEPTIONNELS			2 000	0.50	3 000	0.53
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS			2 000	0.50		
77500000 PRODUITS CESSION ELEMENTS ACTI					3 000	0.53
CHARGES EXCEPTIONNELLES	119	0.06	158	0.04	736	0.13
67120000 PENALITES AMENDES FISCAL	119	0.06	158	0.04	52	0.01
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES					500	0.09
67500000 VNC ELEMENTS D'ACTIF CEDES					184	0.03
RESULTAT EXCEPTIONNEL	119	0.06	1 842	0.46	2 264	0.40
IMPOT SUR LES BENEFICES			1 851	0.46	24 949	4.37
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES			1 851	0.46	24 949	4.37
RESULTAT NET	91 339	43.94	9 923	2.46	85 605	14.99

A2J IMMO CONSEIL
Société par Actions Simplifiée
Capital : 30.000 €
Siège social : 5/7, Place du Général de Gaulle
93 220 GAGNY
RCS BOBIGNY : 818 129 207

PROCES – VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 13 JUIN 2024.
--

L'an Deux Mil Vingt Quatre.
Le treize Juin
A dix-huit heures

Au siège social,

Les actionnaires de la société A2J IMMO CONSEIL, SAS au capital de 30.000 €, divisé en 100 actions de 300 € chacune, intégralement libérées, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation de la Présidence.

SONT PRESENTS :

- Monsieur Slobodan VASOVIC, titulaire de 90 actions ;
- Madame Sandrine STEFANOVIC, titulaire de 10 actions ;

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires présents.

Tous les actionnaires étant présents, l'assemblée peut valablement délibérer et en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

La réunion est présidée par Madame Sandrine STEFANOVIC, Présidente.

Le Président rappelle que les actionnaires se sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Rapport de Gestion présenté par le Président sur l'exercice clos le 31/12/2023 ;**
- **Examen et approbation des comptes de l'exercice écoulé, affectation des résultats ;**
- **Pouvoir en vue des formalités ;**

Il dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Une copie de la lettre de convocation des Associés et les récépissés postaux y afférent ;
- La feuille de présence ;
- Le texte des résolutions proposées ;
- Le rapport du Président ;
- Les comptes annuels arrêtés au 31/12/2023 ;

Il précise que tous les documents prescrits par la législation en vigueur ont été adressés aux actionnaires et tenus à leur disposition au siège social dans les délais.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

 

Lecture est ensuite donnée du rapport du Président à l'assemblée des actionnaires.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu le rapport de gestion présenté par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023, la collectivité des associés approuve ces rapports, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que la gestion de la société telle qu'elle ressort desdits rapports et des comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice écoulé un déficit de quatre-vingt-dix mille six cent soixante et onze Euros (90 671 €). La collectivité des associés en prend acte.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur des présentes ou d'une copie ou d'un extrait, aux fins d'accomplir les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à dix-neuf heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le Président et par tous les actionnaires présents, après lecture.

Monsieur Slobodan VASOVIC

Madame Sandrine STEFANOVIC



h S